
Communiqué

Le 1^{er} décembre 1998

LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA ANNONCENT UNE INITIATIVE DE PRÉCONTRÔLE EN TRANSIT

La secrétaire d'État des États-Unis, M^{me} Madeleine Albright, et le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Lloyd Axworthy, ont annoncé hier un programme visant à étendre les services de précontrôle en transit au Canada. « Cette initiative, avantageuse à tout point de vue, s'inscrit dans le cadre de nos efforts constants visant à renforcer les liens transfrontaliers et à faciliter les voyages d'affaires et de loisir », a déclaré la secrétaire d'État Albright. « Cette initiative illustre très bien comment le Canada et les États-Unis peuvent unir leurs efforts pour aider les voyageurs et rendre les contrôles douaniers plus novateurs et efficaces à l'aube du XXI^e siècle », a ajouté le ministre Axworthy. M. Axworthy et M^{me} Albright ont également exprimé leur satisfaction devant les progrès considérables réalisés pour ce qui est de faciliter la circulation aérienne entre les deux pays grâce à l'accord aérien canado-américain, et se sont dits favorables à la poursuite de ce processus.

En avril 1997, le premier ministre Chrétien et le président Clinton annonçaient un accord concernant la mise sur pied d'un projet-pilote visant l'instauration, à l'aéroport international de Vancouver, de services de précontrôle en transit. Ce projet — lancé en juin 1997 — a procuré des services précieux à plus de 70 000 voyageurs. Les États-Unis et le Canada se préparent maintenant à étendre ces services à d'autres aéroports canadiens.

En vertu de cette initiative, tous les aéroports canadiens qui disposent de services de précontrôle pour les passagers à destination des États-Unis seront admissibles aux services de précontrôle en transit. À Vancouver, ces services pourront être offerts pour une période illimitée. L'aéroport international Pearson de Toronto et l'aéroport international de Montréal (Dorval) seront admissibles aux services de précontrôle en transit dès 1999. L'aéroport de Calgary sera probablement admissible à ces services en 2001. Edmonton, Ottawa et Winnipeg le deviendront ultérieurement.

Le précontrôle en transit élimine le processus d'inspection canadien et permet aux passagers en transit à destination des États-Unis de se rendre directement aux



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada